



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 30 novembre 2023

Publié le : 12/12/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT – La City - 4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h15.

Étaient présents : M. Gabriel BAULIEU, Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET (à partir de la question n°7), Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON (à partir de la question n°2), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°2), M. Marcel FELT (à partir de la question n°2), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°2), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN

Étaient absents : M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, M. Yves GUYEN, M. Franck LAIDIE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Franck RACLOT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. André TERZO

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Paul MICHAUD donne pouvoir à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Nathan SOURISSEAU donne pouvoir à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR

Enseignement Supérieur et Recherche
Lutte contre les précarités étudiantes – Subventions aux associations « BAF »,
« Les Josettes Bisontines » et « BDE – UFR ST »

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n° 2	15/11/2023	Favorable
Bureau décisionnel	30/11/2023	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Enseignement supérieur »	Montant prévu au budget 2023 : 514 000 € Montant total de l'opération : 4 000 €

Résumé :

Selon une enquête nationale de la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) publiée en août 2023, le coût de la Vie étudiante est en hausse de près de 5 % par rapport à 2022 (+ 8 % pour les loyers, + 15 % pour l'alimentation).

Sur le territoire grand bisontin, les acteurs publics se mobilisent pour maîtriser cette hausse des précarités (repas à 1 € du CROUS bénéficiant à 49 % des étudiants, forfait transports en commun à prix réduits mis en place par GBM, ...).

Combinés à ces dispositifs, des centaines d'étudiants du territoire s'engagent au sein d'associations étudiantes pour porter des projets aux bénéfices de leurs pairs.

Grand Besançon Métropole (GBM) est sollicité pour une subvention de 4 000 € à destination de 3 associations étudiantes en faveur de projets de lutte contre les précarités alimentaires, menstruelles et d'isolement social.

A – Lutte contre la précarité alimentaire – Association « Les Josettes bisontines »

L'association « Les Josettes bisontines » est une association étudiante composée de 17 bénévoles dont les locaux se situent au sein de l'UFR Sciences de l'homme, du langage et de la société au centre-ville. Créée en 2020 en pleine crise COVID, sa mission est d'offrir une aide de premier secours à tous les étudiants dans le besoin. Ainsi, des redistributions gratuites de produits d'hygiène, de denrées alimentaires et de vêtements sont organisées deux vendredi par mois dans ses locaux.

Ce sont entre 70 et 150 étudiants aidés lors de chaque redistribution.

L'association, qui fonctionne grâce aux dons en nature ou en argent (via notamment la plateforme Helloasso), se retrouve, en cette rentrée 2023, face à des difficultés jusqu'alors jamais ressenties avec notamment une baisse des dons les obligeant à réduire la fréquence de ces redistributions. A noter que la majorité des dons est fournie par les associations « Féminité sans abris » et récemment « Aide, partage et Amitié ». Les dons des particuliers ainsi que le soutien de la faculté de Lettres viennent les compléter.

Afin d'être en capacité de répondre à une demande grandissante, l'association Les Josettes bisontines sollicite GBM pour une subvention à hauteur de 1 000 €. La Ville de Besançon est également sollicitée à hauteur de la même somme au titre de sa politique jeunesse.

Rappel du soutien GBM	2020	2021	2022	Projet 2023
	0 €	0 €	0 €	1 000 € (premier soutien)

La dépense fera l'objet d'un versement en une fois après retour de la délibération visée par la préfecture et signature du contrat d'engagement républicain par l'association.

B – Lutte contre l'isolement social – Association « BAF »

Le Bureau des Associations Franc-Comtoises (BAF), est une association visant à dynamiser la vie étudiante. Elle organise notamment le concert annuel « Bouge Ta Rentrée » qui réunit 5 000 étudiants et a mis en place courant 2021 une épicerie sociale et solidaire. Nommée AGORAé, elle prend place depuis fin 2022 au sein du Lieu de Vie étudiant (Li)VE situé sur le campus de la Bouloie.

Dans ce lieu géré par une dizaine de bénévoles, tous étudiants et pour certains bénéficiaires du dispositif, les étudiants peuvent chaque mercredi, de 18 à 20 heures, acheter des denrées alimentaires, des fournitures scolaires et des produits d'hygiène pour 10 à 15% du prix du marché. Pour en bénéficier, les étudiants créent un compte sur le site de la Fédération des Associations Générale Etudiantes (FAGE) et remplissent une demande. Le site calcule le reste à vivre de l'étudiant, lui permettant de bénéficier, selon ses ressources, des prix avantageux de l'AGORAé. Sur 2022, l'épicerie a bénéficié à 151 étudiants.

Les ressources de l'AGORAé proviennent principalement de la Banque Alimentaire. L'uFC soutient l'épicerie ponctuellement notamment avec les kits de rentrée (ensemble de vaisselle et casserole que les étudiants peuvent emprunter). De son côté, la Région BFC a accordé une subvention de 40 000 € à l'association pour la location d'un camion qui permettra le déploiement des distributions alimentaires sur les autres campus bisontins ainsi qu'au sein d'autres villes comme Montbéliard.

Une AGORAé a d'ailleurs ouvert ses portes depuis le 24 octobre 2023 pour les étudiants en santé du côté des Hauts-du-Chazal au 19 rue Ambroise Paré. Pour ses débuts, cette AGORAé ouvrira une fois par mois.

Afin de soutenir le déploiement des actions de la BAF en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire, GBM est sollicitée à hauteur de 1 000 €.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € a été attribuée en 2022 à l'association pour l'équipement de l'épicerie (portants, tables, armoires, chariot, ...).

Rappel du soutien GBM	2020	2021	2022	Projet 2023
	2 000 € (<i>silent Party</i>)	0 €	5 000 € (<i>équipement AGORAé</i>) 2 000 € (<i>concert de rentrée</i>)	1 000 € (<i>objet de la présente demande</i>) 2 000 € (<i>concert de rentrée</i>)

La dépense fera l'objet d'un versement en une fois après retour de la délibération visée par la préfecture et signature du contrat d'engagement républicain par l'association.

C – Lutte contre la précarité menstruelle des étudiantes – Association du BDE de l'UFR ST

De la puberté à la ménopause, une femme connaît au cours de sa vie plus de 500 cycles et utilise en moyenne 14 000 protections périodiques. Sur une vie entière, cela représente 180 kg de tampons et serviettes hygiéniques à usage unique jetés et un coût s'élevant à 3 800 €.

Au-delà de leur impact environnemental et des frais associés, les protections périodiques jetables peuvent également présenter des risques sanitaires. Il est en effet prouvé que les tampons et serviettes hygiéniques intègrent dans leur composition de nombreuses substances chimiques, dont certaines sont suspectées d'être des perturbateurs endocriniens et/ou cancérigènes.

De plus en plus sensibilisées à ces questions environnementales et de santé, les jeunes générations se dirigent vers l'achat de protections périodiques lavables. Seulement, si leur coût est rapidement rentabilisé, leur prix d'achat peut représenter un frein pour certaines femmes, d'autant plus chez les étudiantes (environ 10 € la serviette lavable, 30 € la culotte).

C'est fort de ce constat que cinq étudiants de l'UFR Sciences et Techniques sollicite GBM pour une subvention qui leur permettrait de lutter contre ce phénomène de précarité menstruelle. Une subvention de 2 000 € permettrait l'achat de 650 serviettes hygiéniques lavables soit plus de 300 étudiantes bénéficiaires (2 serviettes offertes par étudiante).

Du côté des modalités de distribution, les étudiants communiqueront via les réseaux sociaux du BDE et organiseront un stand sur le campus de la Bouloie.

A noter qu'à partir de 2024, les protections périodiques lavables seront remboursées par la sécurité sociale en pharmacie pour les femmes de 25 ans et moins.

Rappel du soutien GBM	2020	2021	2022	Projet 2023
	0 €	0 €	0 €	2 000 € (premier soutien)

La dépense fera l'objet d'un versement en une fois après retour de la délibération visée par la préfecture et signature du contrat d'engagement républicain par l'association.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement :

- sur l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'association « Les Josses bisontines » pour l'achat de denrées alimentaires,
- sur l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'association « BAF » en faveur de l'AGORAé,
- sur l'octroi d'une subvention de 2 000 € à l'association du BDE de l'UFR Sciences et techniques pour l'achat de protections périodiques réutilisables.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Présidente,



M. André TERZO
Conseiller Communautaire Délégué

Anne VIGNOT
Maire de Besançon

